

# RECYCLAGE / PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE DE PLATE FORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNE – PEMP ET TESTS CACES® R486 A

Réf de l'action : ECF L323.PR indice 04 du 15/11/2021 -

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, une PEMP dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

Avoir des notions sur les réglementations concernant le port des Harnais, Être capable de choisir le harnais adapté, le contrôler, et savoir le porter en toute sécurité en fonction des contextes.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire et mettre en œuvre une PEMP correspondant à une des catégories de la recommandation R486,
- Expérience de conduite et/ou possédant un CACES® « PEMP » (ou équivalent) dont la date de validité expire,
- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),
- Sachant lire et comprendre le français,
- Être titulaire du permis de conduire B en cours de validité pour les PEMP de catégorie B ou C,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.
- Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour les nacelles qui le nécessitent.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## PROGRAMME/CONTENU

Théorie :

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Dispositions réglementaires,
- Droits et devoirs des acteurs
- La protection individuelle
- Différents types de Harnais
- Force choc / facteur de chute / tirant d'air

- Connaissances générales,
- Technologie des PEMP,
- Les principaux types de PEMP,
- Les catégories de CACES®,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilité des PEMP,
- Risques liés à l'utilisation des PEMP,
- Exploitation des PEMP,
- Vérifications d'usage des PEMP.

Pratique :

- Contrôler son harnais
- Porter son Harnais en toute sécurité
- Choisir les ancrages et son dispositif antichute
- Se sécuriser dans une nacelle pour éviter l'éjection
- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres des PEMP de types 1 et 3,
- Fin de poste,
- Opérations d'entretien quotidien,
- Maintenance.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF.
- Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R486 PEMP,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

## METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Utilisation de PEMP conformément à la recommandation R486 représentative(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s).
- Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R486,
- Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité, harnais de sécurité.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires :

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalité d'évaluation en cours de formation :

- Evaluations théorique et pratique notamment sur l'utilisation du harnais

Modalité d'évaluation finale :

- QCM d'évaluation théorique.
- Examen pratique de manipulation d'une PEMP conforme à la R486.

Condition de réussite épreuve théorique :

- Une note  $\geq 70\%$  à l'ensemble des 100 questions,
- Une note  $\geq$  à la moyenne pour chaque thème évalué.

• Condition de réussite épreuve pratique :

- Une note  $\geq 70\%$  à l'ensemble du test,
- Une note  $\geq$  à la moyenne pour chaque « thème évalué »,
- Une note  $\geq$  à 0 pour chacun des « points d'évaluation »,
- Temps de test  $\leq$  à 130% des durées de référence de l'épreuve,
- Absence de faute éliminatoire aux points d'évaluation.

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## SANCTION VISEE

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les PEMP, conforme à la R486 ou Attestation de résultat (échec ou réussite),
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5084 ; Cat B : 5082 ; Cat B2 : 5085.

Organisme agréé Cf site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr) de l'Agence.



## EFFECTIFS

- 8 stagiaires maximum

## HORAIRES

- Cf. site [www.mendiboure-formation.fr](http://www.mendiboure-formation.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA FORMATION

- Nous contacter

